

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **2 (1911)**

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	Pages
INTRODUCTION, par F. GUEX	5
Pédagogie allemande et pédagogie française, par F. GUEX	7
Le mouvement psychologique, J. LARGUIER DES BANCELS	31
Hygiène scolaire, par L. HENCHOZ	53
L'Hygiène à Genève, par H. CRISTIANI	71
Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère :	
a) Degré supérieur, par J. BONNARD	121
b) Degré inférieur par M. MARCHAND	128
Les examens de recrues de 1896 à 1909, par H. GOBAT	137
La Lecture expliquée, par Henri MERCIER	195
La correction des défauts du parler, par E. DÉVAUD	211
Revue géographique, par C. KNAPP	227
Le canton du Valais au point de vue scolaire, par le Chanoine X. DE COCATRIX	241

DEUXIÈME PARTIE

La Surveillance officielle de l'école en Suisse	257
I. La surveillance de l'école exercée par la Confédération	258
II. La surveillance de l'école dans les cantons au début de l'année 1911	263
1. Zurich p. 263; 2. Berne p. 270; 3. Lu-	

	Pages
cerne p. 277; 4. Uri p. 281; 5. Schwytz p. 283; 6. Unterwald-le-Haut p. 285; 7. Unterwald-le- Bas p. 286; 8. Glaris p. 287; 9. Zoug p. 289; 10. Fribourg p. 290; 11. Soleure p. 297; 12. Bâle-Ville p. 303; 13. Bâle-Campagne p. 307; 14. Schaffhouse p. 308; 15. Appenzell- Rh.-Ext. p. 309; 16. Appenzell Rh.-Int. p. 311; 17. St-Gall p. 311; 18. Grisons p. 315; 19 Ar- govie p. 317; 20. Thurgovie p. 321; 21. Tessin p. 323; 22. Vaud p. 327; 23. Valais p. 330; 24. Neuchâtel p. 334; 25. Genève p. 337.	
III. Remarques finales	347
Partie statistique	349
A. Statistique des élèves et du personnel enseignant	349
I. Ecoles enfantines en 1909	349
II. Ecoles primaires en 1909	350
III. Ecoles secondaires en 1909	353
IV. Ecoles complémentaires générales et cours pré- paratoires en 1909	354
V. Ecoles professionnelles ouvertes toute l'année en 1909	355
VI. Ecoles normales en 1909	357
VII. Ecoles secondaires du degré supérieur	359
VIII. Total des élèves des écoles secondaires supé- rieures et des écoles professionnelles en 1909.	363
IX. Total des élèves de l'école populaire (primaire et secondaire des 2 degrés)	364
X. Universités	365
XI. Ecoles spéciales en 1909	365
B. Dépenses des cantons pour l'enseignement en 1909	367
I. Dépenses des caisses d'Etat, des fonds canto- naux, etc., pour l'enseignement	367
II. Dépenses des communes pour l'enseignement en 1909	377
III. Dépenses de l'Etat pour constructions, transfor- mations, réparations et acquisitions de mobi- lier (écoles secondaires des deux degrés, écoles professionnelles et universités en 1909)	378
IV. Récapitulation des dépenses pour l'école pri- maire en 1909	379
V. Récapitulation des dépenses pour les écoles se- condaires en 1909	380

	Pages
VI. Récapitulation des dépenses totales des cantons et des communes pour l'enseignement en 1909	381
VII. Tableau d'ensemble, en chiffres ronds, des dépenses totales pour l'enseignement en Suisse en 1909	382
VIII. Dépenses totales pour l'enseignement en Suisse de 1886-1909	383
IX. Dépenses pour les écoles en Suisse, par degré et par groupes de 1886-1909	384
C. Dépenses de la Confédération pour l'enseignement dans les cantons	385
I. Pour l'enseignement professionnel	385
II. Enseignement de l'agriculture	387
III. Enseignement commercial	387
La Confédération et l'Ecole en 1909	389
I. Ecole polytechnique fédérale à Zurich en 1908-1909	389
II. Examens fédéraux de maturité et de médecine en 1909	389
III. Examens fédéraux des recrues	391
IV. Avancement de l'enseignement professionnel et industriel	396
V. Avancement de l'enseignement de l'économie domestique et de l'instruction professionnelle à donner à la femme.	398
VI. Examens d'apprentis	400
VII. Avancement de l'enseignement de l'agriculture	401
VIII. Enseignement commercial	403
IX. Avancement de l'enseignement de la gymnastique et de l'instruction militaire préparatoire	404
X. Expositions scolaires permanentes	406
XI. Fondation Berset-Müller	407
La subvention fédérale de l'Ecole primaire 1903-1909	408
XII. Application de l'art. 27 de la Constitution et de la loi fédérale du 25 juin 1903, promulguée en exécution de cet article, concernant la subvention de l'école primaire	414
XIII. Divers	414
XIV. Conférence des chefs de départements cantonaux de l'instruction publique	415
L'enseignement dans les cantons en 1909	417
I. Ecoles enfantines	417

Rg. 33	gkl. 21
dh.	Tz. - 16
a. F. 21	er.
.....

II. Ecoles primaires	
III. Ecole complémentaire	427
IV. Ecoles secondaires du degré inférieur.	430
V. Ecoles secondaires du degré supérieur	430
VI. Ecoles normales	431
VII. Etablissements d'instruction professionnelle	432
VIII. Universités	432

TROISIÈME PARTIE

Législation scolaire	435
A. Lois et ordonnances fédérales	435
B. Lois et ordonnances cantonales	435
I. Dispositions constitutionnelles, lois générales et spéciales	435
II. Ordonnances, arrêtés et circulaires se rapportant à l'école primaire	436
III. Ecoles complémentaires	475
IV. Enseignement secondaire, Gymnases, Ecoles normales, etc.	475
V. Corps enseignant à tous les degrés	525
VI. Universités	527